

Video: un législateur israélien insulte des Palestiniens en les traitant
d'« insectes » et de « chiens »

Description

Par Ali Abunimah, 26 décembre 2017

Le Comité international de la Croix Rouge (CICR) a condamné un incident au cours duquel un législateur israélien est monté à bord d'un bus transportant des familles de prisonniers palestiniens de la Bande de Gaza et a commencé à les insulter.

« Le CICR déplore cet incident et rappelle aux autorités [israéliennes] qu'il est de leur responsabilité de s'assurer que les visites des familles aient lieu en toute sécurité et soient protégées des agressions de quelque sorte que ce soit », a dit l'organisation dans une déclaration envoyée par e-mail à *The Electronic Intifada*.

Les visites des familles sont coordonnées par la Croix Rouge.

« Les familles des Palestiniens de Gaza détenus en Israël voyagent pour rendre visite à leurs proches dans des bus qui sont escortés par la police », a déclaré la Croix Rouge. « La police n'a pas empêché le membre de la Knesset Oren Hazan de monter dans le bus et d'agresser verbalement la mère d'un détenu. »

Une vidéo de l'incident montre Hazan à bord du bus entouré par Media Monday et disant à la mère d'un prisonnier palestinien que son fils est un « chien » et un « insecte ».

Hazan a diffusé l'incident sur ses propres réseaux sociaux:

https://twitter.com/oren_haz/status/945402960699412480

Extrémisme et provocations

Selon The Jerusalem Post, Hazan a intercepté le bus à la frontière israélienne avec Gaza, accompagné avec des équipes de tournage.

Hazan était avec un groupe d'Israéliens se baptisant le Groupe de travail pour la libération des prisonniers et les personnes disparues (Task Force for the Release of Prisoners and Missing Persons) qui demandent vengeance contre les familles de détenus palestiniens en leur refusant des visites jusqu'à ce que les Israéliens détenus dans la Bande de Gaza soient relâchés.

Membre du Likoud, parti au pouvoir du Premier Ministre Benjamin Netanyahu, Hazan a un passé d'extrémiste et de violent provocateur. Il a appelé aux exécutions de masse des familles de Palestiniens accusés par Israël de « terrorisme ».

Il a aussi inculpé pour agression, s'est moqué publiquement d'un collègue handicapé et a lancé des insultes à caractère sexuel à des collègues femmes. Les médias israéliens ont rapporté qu'Hazan avait recruté des prostituées « pour ses amis et pris des médicaments lorsqu'il dirigeait un casino en Bulgarie en 2013 ».

Le rétablissement d'une deuxième visite mensuelle pour les familles de Gaza est selon les rapports l'une des conditions acceptées par Israël pour mettre fin à la grève de la faim en masse des prisonniers palestiniens en mai dernier.

Violation du droit international

Selon le droit international, les Palestiniens ont le droit de rendre visite à des parents détenus par la puissance occupatrice sans agression, ni provocation, comme celles de Hazan.

« Les personnes protégées ont le droit, en toutes circonstances, au respect de leurs personnes, de leur honneur, de leurs droits familiaux, de leurs convictions, de leurs pratiques religieuses, et de leurs mœurs et coutumes », dit la Quatrième Convention de Genève. « Ils doivent toujours être traités humainement et protégés particulièrement contre tous les actes de violence et les menaces, ainsi que contre les insultes et la curiosité publique ».

L'Association des prisonniers palestiniens a condamné l'action d'Oren comme « barbare » et affirme que son comportement est encouragé par le gouvernement israélien.

Qadoura Fares, le chef de l'Association, a appelé la Croix Rouge à faire davantage pour protéger les familles des Palestiniens transportés afin de rendre visite à leurs proches dans les prisons israéliennes. Il y a actuellement plus de 6000 prisonniers politiques palestiniens dans les prisons israéliennes, selon le groupe des droits des prisonniers Addameer.

Israël a intensifié sa campagne d'arrestations dans les dernières semaines afin d'écraser les protestations déclenchées par la reconnaissance par Donald Trump de Jérusalem comme sa capitale.

Traduction: Catherine G. pour l'Agence Média Palestine

Source: [Electronic Intifada](#)

date créée
2017/12/27